

CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE GONESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 1^{ER} FEVRIER 2023

Préambule :

Pour mémoire, la Caisse des Ecoles est un établissement public communal qui a pour but de soutenir l'action des écoles publiques, la scolarité des enfants et d'apporter de l'aide aux familles en difficulté. La Caisse des Ecoles a aussi un champ d'activité plus vaste, notamment sur les temps, péri et extra-scolaires. Elle réalise des actions à caractère éducatif et culturel en faveur des écoliers Gonessiens. Il appartient donc à la Caisse des écoles de définir ses actions en appui aux équipes pédagogiques.

La Caisse des Ecoles est composée de membres donateurs, qu'il s'agisse de parents d'élèves Gonessiens scolarisés en maternelle ou élémentaire ou bien de toute autre personne souhaitant être active dans la commune.

La Caisse des Ecoles permet de recueillir des subventions de l'Etat, de la Ville et d'autres organismes financeurs, tels que l'ARS, fléchées pour le Programme de Réussite Educative.

La Caisse des Ecoles est tenue de présenter, chaque début d'année à l'occasion de son Assemblée Générale

L'ensemble des représentants élus des parents d'élèves du 1^{er} degré sont invités à participer à cette Assemblée.

Ils ont été conviés par courriel jeudi 19 janvier dernier.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La Caisse des Ecoles s'est ainsi réunie en 2022, au cours de 5 Comités régulièrement convoqués :

29 janvier : AG et Comité ayant débattu entre autre des orientations budgétaires pour la construction du budget 2022.

A cette occasion, la fonction de vice-présidence a été renouvelée ainsi que ses membres. Ils ont été désignés pour 3 ans.

Le Comité de la Caisse des Ecoles s'appuyant sur des statuts définis en 2002, est ainsi constitué :

Présidé par Monsieur le Maire Jean-Pierre BLAZY et composé :

- de la Maire Adjointe déléguée à l'Education scolaire et à la Réussite Scolaire, Vice-Présidente – Madame CAUMONT
- de la Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance et à l'Enfance – Madame MAILLARD
- de 2 membres du Conseil Municipal (suppléants) – Mesdames SELLAIAH et PARSEIHIAN
- de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale – Madame GARCIA

- puis d'un membre désigné par le Préfet – Madame SIPOS et de 3 membres titulaires, élus par les adhérents en Assemblée Générale - Madame BADRI-CESARINE, Monsieur BASTIEN et Madame MEDDOUR.

15 mars : avec pour objet principal, le vote du Budget Primitif pour l'exercice 2022.

7 juin : portant notamment sur l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2021, sur la création d'un Comité Social Territorial commun entre la Collectivité et la Caisse des Ecoles et sur l'attribution à la Ville de Gonesse, d'une subvention dans le cadre du Réseau Municipal Soutien à la Parentalité, pour soutenir les actions parentalité engagées à l'échelle communale.

27 septembre : pour la création d'un emploi permanent de Référent du Conseil et des Devoirs des Familles et Coordinateur du dispositif ACTE

6 décembre : présentation par les enseignants porteurs de projets, de leur classe de découverte pour lesquelles l'école demande le soutien de la Caisse des Ecoles. Ainsi que l'adoption d'une Décision modificative.

L'ensemble de ces éléments relatifs aux Comités sont consultables auprès des services administratifs gestionnaires de la Caisse des Ecoles. Toutes les délibérations qui peuvent y être prises seront très prochainement mises en ligne sur le site de la Ville.

I - L'ACTIVITÉ TRADITIONNELLE 2022 DE LA CAISSE DES ECOLES :

La Caisse des Ecoles a poursuivi son action traditionnelle de soutien aux activités à destination des élèves Gonessiens, comme pour certaines actions proposées par les écoles ; principalement dans le cadre de l'organisation des classes de découverte.

Pour l'année scolaire 2021-2022, cinq projets ont été proposés par les enseignants engagés et porteurs, qu'ils ont présentés devant le Comité de la Caisse des écoles le 7 décembre 2021. L'ensemble dûment validé s'est concrétisé comme suit :

Ecole élémentaire Roger Salengro :

- 21 élèves de CM1 sont partis au Moulin de Giez à VIARMES du 9 au 11 mai 2022 (départ initial prévu en mars) pour un coût total de 3 878,21€.
- 23 élèves de CM2 s'y sont également rendus du 16 au 18 mai 2022 (départ initial prévu en mars) pour un coût total de 4 157,33€.
- 49 élèves de CM2 sont partis à PROVINS à la ferme des hauts près du 10 au 13 mai 2022 pour un coût total de 16 120€.
- Faute de participants suffisants, leur 4^{ème} projet de classe de découverte à VIARMES qui devait se tenir du 21 au 23 mars 2022 a été annulé.

Ecole élémentaire Marie Curie :

- 48 élèves de CP et CE1 ont participé à une classe de mer à MERLIMONT du 19 au 21 avril 2022 pour un coût total de 12 564€

Soit 36 719,54€ consacrés aux classes de découverte.

S'agissant du projet annuel de classe en résidence à l'abbaye de Royaumont, dans le cadre de la convention que la Ville a signé avec la fondation Royaumont, c'est une classe de CE2 de l'école élémentaire Jean Jaurès qui a participé en mars 2022, pour 24 élèves.

Sachant que le montant par jour, et par enfant, s'élève à 25 €, le montant total restant à la charge de la Caisse des Ecoles s'élevait à 13 600€.

7 familles ont bénéficié d'une aide financière.

Enfin, les petits élèves de l'école maternelle René Coty ont bénéficié de plusieurs demi-journées de découverte de l'équitation / activités poney, au sein du haras de la Fontaine Cypierre. La Caisse des Ecoles y a contribué à hauteur de 2 359,98€.

Les récompenses de fin de cycle :

Les cadeaux habituellement remis aux élèves de CM2 au sein de leur école, d'une nature différente selon l'établissement, ont pris la forme cette année d'une récompense uniforme et harmonisée à l'ensemble des 405 élèves de CM2 que comptaient la Ville en 2022.

Une cérémonie de fin de cycle, à laquelle été conviés les enfants, leurs parents et leurs enseignants, a été organisée le 9 juin à la salle Jacques Brel.

Ce temps fort a permis de remettre un diplôme et un paquet contenant un dictionnaire, une calculatrice, un livre « Tous citoyen » et un goûter.

Pour préparer leur entrée en CP, les 450 enfants de grande section de maternelle ont reçu chacun au sein de leur école, remis par les élus représentants au sein des Conseils d'école, une trousse garnie.

Coût total de ces actions : 18 315,66€, pour une enveloppe dédiée initiale de 22 000€. Une recette de 1 206€ correspondant à la mise en œuvre rigoureuse de demande d'une remise commerciale auprès de Casio, a pu être pour la première fois enregistrée.

Enfin chaque élève de CM1 a reçu, remis par les élus représentants dans les Conseils d'écoles élémentaires, le traditionnel agenda pédagogique offert par l'ARS.

Les dotations en cars :

La Caisse des Ecoles soutient également en partie, car c'est une dotation partagée avec le budget principal de la Ville, une quantité de car pour les écoles. 18 047,20€ y ont été cette année, consacrés.

Sur les dons versés à la Caisse des Ecoles :

570,00 € ont été recueillis répartis sur 58 parents contributeurs, le don minimum est de 3€ (prévu par les statuts), le maximum qui a été donné par 2 familles s'élève à 50€.

La liste des adhésions dont les dons ont été versés auprès de Monsieur le Trésorier par la régie de recettes de la Caisse des Ecoles est consultable auprès de la Direction D3E.

Une information intermédiaire a été donnée en Comité le 7 juin.

II – LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE :

Le PRE en quelques chiffres

L'équipe du PRE

- Une coordonnatrice du Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité et du PRE (arrivée en mai 2021),
- Une référente de parcours,
- Une médiatrice en milieu scolaire,

L'équipe du PRE fonctionne sous la responsabilité de la coordonnatrice du réseau municipal de soutien à la parentalité, deux postes de référents de parcours sont à pourvoir dont un depuis plus de deux ans. Le poste d'assistante administrative est également vacant, depuis plus de deux ans, des entretiens de recrutement ont débutés courant décembre 2022.

Parcours individualisés du PRE :

105 enfants ont été suivis par le PRE ; 73 garçons et 32 filles.

Répartition par quartier

Centre-ville	30
La Fauconnière	38
Les Marronniers	22
Saint Blin	8
La Madeleine	4
Orgemont	3

Répartition par école		
Elémentaire M. Curie	3	Eff
Elémentaire M. Bloch	13	
Elémentaire R. Salengro	13	
Elémentaire M. Curie	3	An
Elémentaire A. Camus	5	
Elémentaire C. Péguy	7	
Elémentaire R. Malvitte	4	
<i>Elémentaire A. Théry</i>	11	
<i>Elémentaire J. Jaurés</i>	15	
Maternelle P. Kergomard	4	
Maternelle R. Coty	5	
Maternelle L. Aubrac	2	
Maternelle J. de la Fontai	2	
Maternelle Pape Carpani	1	
Maternelle Charles Perrau	1	
Maternelle Louise Michel	2	
Maternelle B. Rabier	1	
<i>Maternelle M. Genevoix</i>	3	
Non scolarisés	2	
TPS	2	
Collège P. Auguste	2	
Collège F. Truffaut	3	
Collège R. Doisneau	1	
Total	105	

Répartition par classe	
TPS	2
PS	1
MS	10
GS	10
CP	14
CE1	19
CE2	16
CM1	17
CM2	8
6ème	6
non scolarisé	2
Total	105

Répartition par âge	
Tranche d'âge	
2-5 ans	22
6-10 ans	77
11-16 ans	6
Total	105

Structure familiale		
Couple		54
Séparés-divorcés		32
Monoparentale		17
Recomposée		2
Total des familles		105

Origines des orientations		
La famille		26
L'Education Nationale		43
Le CCAS		4
Le PRE		4
La Médiatrice Sociale en Milieu Scolair		8
La PMI		
La Consultation d'Accueil et d'Orientat		2
L'Unité d'Accueil Parent-Bébé (CH)		2
La Maison Des Adolescents		2
L'Aide Sociale à l'Enfance		1
Le service Petite Enfance (D3E)		3
La direction de la Civilité, de la Préven		5
Les ALSH (D3E)		2
Le RASED		3
		105

Motifs des orientations vers le PRE		
Les difficultés qui amènent les professionnels à orienter vers le PRE:		
Parentalité		53
Educatif		41
Santé		24
Scolaire		29
Culturel		12
Social		6
Sportif		5
Psychologique		7
		177

Les problématiques identifiées des situations en parcours PRE				
Fonction parentale				28
Comportement inadapté				32
Difficultés dans les apprentissages				29
Conflits intrafamilliaux				19
Ouverture culturelle				12
Psychologique				17
Relation difficile avec ses pairs				7
Difficulté de socialisation				6
Manque de confiance en lui				4
Accès aux soins				4
Accès à une activité sportive				5
Absence de prise en compte des difficultés de l'enfant par le par				1
Barrière de la langue				8
				172

L'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS)

Cette instance de travail constituée de professionnels de différents secteurs d'intervention permet une réflexion commune et définit si l'enfant relève ou non du dispositif.

Un diagnostic individuel, fruit du croisement des regards des différents acteurs du champ éducatif, est réalisé, permettant d'élaborer un parcours éducatif individualisé qui sera proposé à l'enfant et sa famille. En 2022, **45 situations ont été évoquées au sein des EPS**, cela concerne **42 familles**, dont **14** familles monoparentales. Il y a eu **11 EPS** tout au long de l'année, à l'exception du mois d'août.

En 2022, les situations évoquées concernaient principalement des garçons (26 garçons et 19 filles). On a pu constater que ces situations concernaient majoritairement les enfants scolarisés en CP et en CM1. Il a été également constaté une augmentation des situations d'enfants résidant au centre-ville.

Répartition par quartier	
La Fauconnière	14
Saint Blin	2
Les Marronniers	9
Orgemont	4
Madeleine	0
Centre-ville	16
	45

Répartition par classe:		
Toute Petite Section		0
Petite section		0
Moyenne section		6
Grande section		5
CP		9
CE1		6
CE2		5
CM1		8
CM2		6
6ème		0
Total:		45

Les professionnels qui ont orienté les situations auprès du PRE		
Education Nationale		33
RASED		3
CCAS		1
Familles PRE		3
Enseignante référente MDPH		1
Unité d'Accueil Parents Bébé		1
CMP		1
ALSH (D3E)		1
Psy CAO		1
		45

Préconisations faites à l'issue des EPS 2022 en fonction des 45 situations entrant en parcours:		
Soutien à la parentalité		13
Ouverture vers accès aux loisirs, à la culture et aux sports		18
Aide aux démarches administratives		12
Accompagnement et orientation vers le soin psychologique		12
Accompagnement et orientation vers le soin paramédical		8
Travail axé sur la transculturalité		4
Accompagnement éducatif		4
Accompagnement et orientation vers de la consultation généraliste		9
Travail axé sur la dynamique familiale		8
Renforcement de l'adhésion au PRE		3
Orientations vers les ateliers sociaux linguistiques		6
Orientations vers les professionnels du secondaires		0
Consolidation de la coordination partenariale		4
Renforcement du lien école-famille		4
Orientation vers l'accompagnement à la scolarité		3
Orientation vers des professionnels du social		17

Depuis octobre 2021, l'équipe PRE présente les fins de parcours au sein des EPS afin d'être conforme à l'Instruction relative au PRE (octobre 2016).

Situations de fin de parcours:			
Orientation effectives vers les professionnels comp			6
Amélioration de la situation intrafamiliale			4
Déménagement			1
			11

La médiation famille-école

Cette action s'inscrit dans de la médiation interculturelle, en effet, l'appel des traducteurs a pour objet de lever les impossibilités de communication avec les familles non-francophones et les professionnels éducatifs et pédagogiques. Elle favorise un climat de confiance propice à l'épanouissement de l'enfant au sein de ses environnements.

Il y a eu **86 interventions d'interprètes** au cours de l'année 2022. Sur ces 86 interventions, 73 s'inscrivent dans le cadre d'un parcours PRE et 13 sont des sollicitations des écoles pour des équipes éducatives.

La médiation sociale en Milieu Scolaire

La Médiatrice Sociale en Milieu Scolaire est présente sur les temps d'entrée et de sortie de l'école, de récréation et des pauses méridiennes. Elle fait le lien avec l'école, les enfants, les parents et le quartier, afin de favoriser les relations entre élèves et les liens entre l'école et les familles, elle participe très régulièrement à l'accompagnement des projets de l'école.

En septembre 2021, il y a eu l'intégration de la Médiatrice Sociale en Milieu Scolaire au sein de la nouvelle école Marc Bloch, réunissant environ 300 élèves, 22 professionnels de l'Education Nationale et l'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement. La Médiatrice Sociale en Milieu Scolaire a intégré son nouveau bureau qui se situe dans la salle de relaxation.

Elle a pu mettre en place une boîte aux lettres à destination des élèves, nommée : « J'ai quelque chose à te dire », depuis cette installation 4 lettres ont été déposées et les médiations relatives à ces lettres ont été réalisées.

Elle participe à la réunion parents-professeurs (en début d'année scolaire), aux conseils d'école, aux conseils des élèves, aux réunions de régulation de l'équipe pédagogique, à certaines équipes éducatives. Elle travaille en collaboration avec certains enseignants de l'école sur le projet « gestion des émotions » et celui des cafés des parents.

La Médiatrice Sociale en Milieu scolaire a intégré son nouveau lieu de travail en 2021, au sein de l'école Marc Bloch, cette salle s'inspire des espaces « snoezelen », développés dans les années 1970 par deux jeunes hollandais, le terme *Snoezelen* est la contraction de *Snuffelen* (renifler, sentir) et de *Doezelen* (sommoler), que l'on pourrait traduire à partir des notions d'exploration sensorielle, de détente et de plaisir. La méthode Snoezelen vise à

établir les contacts indispensables au bien-être et à l'épanouissement d'un individu. C'est une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et d'observation, basée sur des propositions de stimulations et d'exploration sensorielle.

Les 12, 13, 14, 21 et 22 septembre 2022, 13 agents de la ville ont bénéficié d'une formation « Snoezelen » (financée par l'ARS), regroupant les services de la Direction Citoyenneté, Jeunesse et Animation des quartiers, de la Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance et de l'Education scolaire et du Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité.

L'Atelier Santé Ville et le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité a participé financièrement dans ce nouvel équipement (19 500€), ce partenariat se matérialise également sur l'aspect fonctionnel de cet espace, en effet, la médiatrice sociale en milieu scolaire dispose de son bureau au sein de cette salle. Elle utilise cet outil en complémentarité avec ses missions relatives à son poste.

En novembre 2022, elle a proposé deux ateliers « Snoezelen » par semaine en direction des enfants de l'école. Un repérage préalable des enfants est organisé avec l'équipe enseignante de l'école. Au regard du budget total de cet espace, il convient de rédiger un protocole de fonctionnement et éventuellement une convention d'utilisation.

En 2022, il y a eu 1422 interventions :

- 244 interventions en classe, en partenariat avec les enseignants en lien avec les projets de classe ou de l'école,
- 329 interventions auprès de parents, liées au fonctionnement de l'école, à l'actualité de l'école, notamment dû à la crise sanitaire,
- 1060 interventions auprès des enfants (496 en direction des garçons et 564 en direction des filles).

Sur l'ensemble des 1422 interventions, 8 situations ont été orientées vers le PRE.

Les petits médiateurs

L'effectif du groupe, au départ s'élevait à 30 enfants ; tous issus du quartier de la Fauconnière.

Pour l'année scolaire 2021-2022 :

Nombre d'enfants	Scolarisés en CM1	Scolarisés en CM2
13	7	6

Répartition de genre :

Fille	Garçon
5	8

Pour l'année scolaire 2022-2023 :

Nombre d'enfants	Scolarisés en CM1	Scolarisés en CM2
17	6	11

Répartition de genre :

Fille	Garçon
8	9

C'est à partir de janvier, que la Médiatrice Sociale en Milieu Scolaire officialise les médiateurs élus pour l'année en cours.

Les objectifs de cette action sont les suivants :

- Favoriser les relations entre enfants ainsi que le lien entre l'école et les familles.
- Permettre aux jeunes de jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits.
- Créer en milieu scolaire des temps, des espaces pour privilégier le dialogue et l'écoute.
- Chercher une responsabilisation des élèves, les inciter à une solidarité.
- Faire prendre conscience aux élèves de la valeur et de la nécessité de l'écoute.
- Améliorer leurs compétences relationnelles. Montrer qu'il est possible de réagir autrement en cas de conflit que par la violence physique et ou verbale.
- Permettre une ouverture socio-culturelle

Plusieurs séances de formation à la médiation par les pairs sont organisées au sein de l'école (les mercredis matin) d'octobre à décembre.

Les Petits Médiateurs ont participé à plusieurs sorties, à dominante culturelle au sein des structures de la ville. Ils ont également participé au projet CLEA (en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France) et ainsi visité le Musée Archéa à Louvres et ont contribué au vernissage du musée.

Ils ont également participé à la rencontre annuelle des jeunes médiateurs, organisée par l'association MédiActeurs Nouvelle Génération, qui a eu lieu le 31 mai 2022 à Villiers-Le-Bel. Le vendredi 17 juin 2022 : Remise des certificats de citoyenneté des Petits Médiateurs, en présence de Madame CAUMONT, Maire-Adjointe déléguée à l'éducation et à la réussite scolaire, les Elus, les enfants, leurs parents et les enseignants.

En octobre 2022, les Petits Médiateurs ont participé à l'Inauguration de l'école Marc Bloch, ils étaient chargés de l'accueil des invités.



En novembre 2022, ils ont participé à la Journée contre le harcèlement, à l'occasion de cette journée un parent des Petits Médiateurs a confectionné 350 rubans bleus pour chaque élève et enseignants de l'école Marc Bloch. Les petits médiateurs ont fait la distribution dans chaque classe.



En décembre, ils ont participé à un Ciné-Goûter, au cinéma Jacques Prévert (au quartier de la Fauconnière), ils ont pu visiter les coulisses du cinéma et visionner le film «[LA PROPHÉTIE DES GRENOUILLES](#)».

Le 14 décembre 2022, ils étaient tous présents pour un goûter de Noël à l'école Marc Bloch.



Les ateliers Histoire de sons

🚦 Contexte

Le diagnostic réalisé dans les différentes communes (Goussainville, Villiers-Le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Gonesse) dans le cadre du PRE et/ou des CLS a mis en exergue qu'un nombre important d'enfants scolarisés en maternelle et en début d'élémentaire ne savent pas parler correctement le français, ni formuler des phrases structurées. Ces difficultés de langage et/ou d'apprentissage font largement partie des problématiques identifiées par les différents membres de la communauté éducative (infirmière scolaires, enseignants, éducateurs, animateurs). L'objectif de cette action est de favoriser les compétences psychosociales des enfants.

L'ARS a mis en place une convention de partenariat dans le cadre des Contrats Locaux de Santé, au travers d'une Coopérative d'acteurs rassemblant :

- L'éducation nationale
- La ville (service du PRE, référent santé,)
- Des association(s)

La « Coop 95 Langage » porte sur le repérage précoce des difficultés du langage et/ou de l'apprentissage et le développement des compétences psychosociales en agissant sur trois facteurs : l'expression verbale, la conscience et l'estime de soi et l'interaction sociale.

Sur Gonesse, il a été constaté ces dernières années, qu'un nombre important d'enfants scolarisés en maternelle arrivaient en CP avec des difficultés et des fragilités importantes : des problèmes de langage, de motricité fine, d'éveil, des difficultés de relations et de communication avec ses pairs et/ou avec l'adulte.

Eléments de nouveauté

La ville de Gonesse a intégré le dispositif au cours de l'année scolaire 2021-2022, suite à l'arrivée de la nouvelle coordinatrice du Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité en charge du Programme de Réussite Educative (PRE) en mai 2021. Mme PAYET, coordinatrice de l'Atelier Santé Ville et du CLS a mis en relation les partenaires de l'ARS (Agence Régionale de Santé) avec la coordinatrice du PRE.

Des réunions ont eu lieu, le 12 octobre, le 18 novembre, le 24 novembre 2021, le 3 février, le 11 février et le 24 février 2022 en présences de plusieurs professionnels : Dorra BELAID ;ARS Chargée de mission promotion santé et réduction des inégalités, Atika PAYET ; Coordinatrice santé ville de Gonesse, Gladys CHAMBERTIN, Christophe MOY ; Intervenant à l'association Histoires de Sons, Géraldine LAVILLAUGOUET, Plasticienne de l'association Histoires de sons, Marion Le Priol ; ARS Chargée de mission santé, soins-périnatalité, en charge de la coopérative d'acteur langage.

L'objectif de l'ensemble de ses réunions était l'appropriation de l'action pour les agents de la ville de Gonesse et la mise en place de cette action sur Gonesse.

Un premier atelier de lancement a eu lieu le **15 décembre 2021 de 14h à 16h** (séance de préfiguration), au sein de la Maison des Habitant Marc Sangnier, mobilisant 11 enfants (3 enfants âgés de 2 à 4 ans, puis les autres sont âgés de 5 à 8 ans) avec la présence d'un de leurs parents (6 mamans). L'ensemble des enfants repérés ont tous des difficultés par rapport à la barrière de la langue et donc des problèmes de communication, 3 d'entre eux auraient des troubles comportementaux (sans diagnostic posé). Cet atelier s'est terminé par un goûter.

Les ateliers ont commencé le 9 mars 2022.

Méthodologie

Les acteurs chargés de coordonner et mettre en œuvre l'action sont :

- L'association Histoire de son : artistes intervenants
- Des professionnels de la ville : la référente du parcours du PRE (et autres professionnels du PRE), la coordinatrice PRE.

Les bénéficiaires de cette action sont des enfants scolarisés de Petite section au CE1.

Les enfants inclus dans ce parcours d'accompagnement sont des enfants :

- Ayant des difficultés avec la langue française,
- Des enfants inhibés ayant des difficultés relationnelles et/ ou comportementales.

Ceux sont principalement des enfants en parcours PRE ou des enfants dont la situation est en cours d'évaluation pour un parcours PRE.

Le format des ateliers a été des « ateliers familles », proposés de manière hebdomadaire : les après-midi de 14 à 16h (en période scolaire), de mars à juillet 2022, un stage a été proposé durant les vacances d'avril.

Les ateliers sont dispensés par l'association Histoire de sons.

Le repérage s'est fait par l'équipe PRE, notamment par l'évaluation de la situation de l'enfant dans le cadre d'un accompagnement PRE. A l'issue de cette étape, la référente de parcours a proposé aux parents l'atelier. Une autorisation parentale a été donnée. Pour cette première édition, il n'y a pas eu d'orientation spécifique liée aux ateliers, du fait que ces derniers ont débuté le 9 mars 2022 et se sont terminés le 6 juillet 2022.

Organisation des ateliers et du partenariat

Contenu pédagogique des séances :

Démarche globale d'Histoire de sons :

Pour chaque séance, établissement d'un canevas plutôt qu'un déroulé fixe, permettant d'être au plus près des enfants et de leurs parents et favorisant l'adaptation en fonction des désirs et des besoins des enfants et de leurs parents.

Une mise en place de rituels, permettant le rassemblement de l'ensemble des participants qui permet de créer une dynamique de groupe. Une adaptation perpétuelle de l'animation est impulsée par les intervenants, permettant des jeux libres à réaliser individuellement ou collectivement (types d'animations : instruments de musique, chansons, histoires racontées, de quoi dessiner ou fabriquer des marionnettes-chaussettes ont été utilisés comme supports).

Déroulé« type » :

L'accueil : Temps de retrouvailles où l'on se donne des nouvelles, où les enfants après avoir enlevé leurs chaussures, se retrouvent autour d'albums. Ils s'en emparent seuls ou sollicitent les adultes pour leur lire. Posés au sol, les livres deviennent des cabanes, des parcours. Variantes à ce temps d'accueil :

- Découverte d'instruments de musique et objets sonores.
- Dessiner l'histoire ou les personnages de la semaine précédente.

Chanson des prénoms : Proposée dès le début, cette chanson, où chacun se présente à tour de rôle et fait un petit tour du cercle, rencontre un vif succès. De semaine et semaine, chacun s'approprie de plus en plus le rituel, l'attendent et les enfants qui ont le plus de mal à jouer collectivement finissent par y trouver du plaisir. Véritable tissage entre l'individu et le groupe, il permet d'aller « chercher » par l'appel du groupe même les parents restés assis ou le bébé.

Des repères au sol ont été mis au sol avec des scotchs. Les enfants se sont approprié cette préparation qui les responsabilise.

Au regard du lancement des ateliers pour cette première édition (de mars à juillet 2022), nous n'avons pas établi de partenariat avec l'Education Nationale. Nous attendons que ce partenariat soit formalisé par l'ARS par la signature de la convention partenariale de la Coopérative d'acteurs avec l'ARS, l'Education Nationale et les villes concernées.

Répartition par école :

Ecoles	Nombre d'enfants
Marc Bloch	1
Roger Salengro	3
Lucie Aubrac	1
Charles Perrault	1
Albert Camus	3
René Coty	2
Anne Sylvestre	2
Pauline Kergomard	1
Non scolarisé	1
Total	15

Répartition par niveau scolaire :

Classes	Nombre d'enfants
TPS	1
PS	2
MS	2
GS	2
CP	6
CE1	0
CE2	1
Non scolarisé	1
Total	15

 **Résultats de l'année**

16 ateliers ont été réalisés, plus 4 ateliers dans le cadre d'un stage durant les vacances d'avril 2022. Les séances se déroulaient dans une salle de la Maison des Habitants de Marc Sangnier (quartier de la Fauconnière). La séance dure 1h30, animée par 2 intervenants de l'association Histoire de sons. L'équipe PRE est présente à l'accueil des participants, un agent de l'équipe PRE assiste une séance sur trois à l'atelier dans sa globalité.

15 enfants, âgés de 2 à 9 ans, 8 filles et 7 garçons, représentant 9 familles (donc 9 parents).

Pour l'année scolaire 2022-2023, les Ateliers Histoire de sons ont démarré le 9 novembre 2022, 5 séances ont eu lieu au cours de la fin d'année 2022. 18 enfants ont été repérés pour cet atelier, 8 enfants ont participé aux 5 séances, tous accompagnés d'un de leur parent à chaque séance.

Ateliers PRE

En juillet 2022, les référentes de parcours et la médiatrice sociale en milieu scolaire, ont proposé deux ateliers en direction des enfants suivis dans le cadre du PRE.

L'atelier : « Gestion des émotions » a eu lieu trois fois, en direction d'enfants inhibés, ayant des difficultés relationnelles avec leurs pairs. 4 enfants ont participé à ces ateliers.

L'atelier : « Atelier contes », animé principalement par la référente de parcours (psychologue) a eu lieu quatre fois, en direction d'enfants très agités. Cinq enfants ont été repérés pour cet atelier, trois y ont participé régulièrement.

Ces ateliers ont été mis en place à l'initiative de la coordinatrice, de manière expérimentale. Une fois que l'équipe PRE sera au complet, ce type d'ateliers pourra être de nouveau proposé aux enfants suivis par le PRE.

Le Goûter de Noël

La coordinatrice du PRE a souhaité se joindre à une action déjà existante au sein du CCAS, en direction de leurs usagers. Le 14 décembre, à la Maison Intergénérationnelle, une après-midi festive s'est organisée avec les deux services.

Un stand de maquillage, un caricaturiste, un atelier carte de vœux et des espaces de jeux avaient mis à disposition des familles. Un repérage par service avait été fait en amont afin d'inviter les familles suivies les plus démunies.

Cette après-midi s'est clôturée autour d'un goûter et de remise de chocolat et de cadeaux pour chaque enfant. 7 familles (7 mamans et dix-neuf enfants) du PRE étaient présentes.

Le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité

Le séminaire du RMSP

La coordinatrice du PRE, dès son arrivée, a initié un travail sur le projet de fonctionnement du PRE afin de consolider les partenariats existants mais également de donner une meilleure visibilité des procédures du PRE et de répondre au mieux aux attentes de l'Etat. Ce document intitulé : « **Principes et fonctionnement du PRE de Gonesse** » a été présenté au Bureau Municipal du mois de novembre 2021.

Dans cette continuité, elle a organisé un séminaire en direction des agents du Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité, dont les agents du PRE. Ce séminaire s'est déroulé au sein de la Maison des Habitants Louis Aragon, du 22 au 26 août 2022.

Les objectifs de ce séminaire étaient :

- D'évaluer les partenariats des différents dispositifs du Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité (PRE, CDDF, ACTE),
- De renforcer la dynamique d'équipe,
- De sensibiliser et informer les agents de l'équipe sur des éléments fondamentaux de la culture institutionnelle,
- D'inscrire l'ensemble de l'équipe dans la dynamique du projet de service.

Les actions parentalité

En 2022, un travail partenarial avec l'ensemble des acteurs de la parentalité à l'échelle de la ville a été impulsé, dans l'objectif de construire conjointement des actions en direction des familles, en partenariat avec l'Education Nationale.

6 actions ont eu lieu dans ce cadre :

Au quartier de la Fauconnière :

- **5/04/22** : Café des parents au sein de l'école Marc Bloch, dont la thématique était : « **Le Jeu, essentiel pour le bon développement des enfants** », 15 parents présents, 15 professionnels (dont 8 de l'Education Nationale et 7 des agents des services municipaux).
- **22/11/22** : Café des parents dans le cadre du Forum Maternité. Le forum Maternité est une action impulsée par la CPAM, suite au constat fait d'une surmortalité infantile et d'un nombre important de naissance d'enfants prématurés dans les villes de l'Est du Val d'Oise. 9 mamans présentes dont 4 futurs mamans, 6 professionnels étaient présents (la CAF et les agents des services municipaux). Un repas bio a été partagé avec l'ensemble des participants, une sensibilisation et un atelier massage pour bébé a été animé par une prestataire de service. Les sujets abordés ont été les types de massage et ses bienfaits, l'alimentation et l'allaitement et la compréhension des cycles de sommeil de bébé.

Au quartier des Marronniers :

- **14/06/22** : Café des parents avec la présence de leurs enfants. La thématique était : « **Que puis-je proposer à mon enfant durant les vacances d'été ?** », 21 parents présents, 12 enfants et 8 professionnels de l'Education Nationale et 6 agents de la ville (La ludothèque et son animatrice socio-culturelle, la Maison des Habitants Ingrid Betancourt, le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité).
- **14/10/22** : Café des parents, au sein de la restauration de l'école C. Peguy, dont la thématique était « **l'implication des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants** », 19 parents, 4 enseignants et le directeur de l'école Charles Peguy, la référente Famille de la MDH Betancourt, l'animatrice socio-culturelle.

Les actions Parentalité/Jeunesse :

Les espaces Jeunesse ont ouvert leurs portes le 14 février 2022, le service Jeunesse et le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité ont souhaité organiser des soirées dédiées aux jeunes et à leurs parents.

Le 14/10/22 à la MDH M. Sangnier, 6 parents présents et 13 jeunes,
Le 21/10/22 à la MDH I. Betancourt, 9 parents présents et 16 jeunes,
Le 18/11/22 à la MDH L. Aragon, cette action a été reportée au 24 mars 2023.

Les actions parentalité dans le cadre des Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

Dans le cadre des Ateliers Sociolinguistiques (ASL), le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité a mis en place un parcours « Découverte de sa ville » en direction des adultes bénéficiant des cours de français au sein des Maisons des Habitants, avec plusieurs services de la ville : la Direction d'Action Culturelle, la D3E, la Direction Citoyenneté Jeunesse et animation des quartiers, la Direction Solidarité-Santé, le service Etat-Civil et Affaires Générales. Plus particulièrement ; la Médiathèque des Coulanges, le service Petite Enfance, le CCAS, le service Etat-civil, le service Patrimoine et le service Jeunesse.

L'objectif de ce parcours est de favoriser la connaissance de la ville des stagiaires ASL. Cela s'inscrit dans le cadre du dispositif ASL, à savoir permettre aux stagiaires d'acquérir les bases de la langue française, d'accéder aux codes des institutions et aux valeurs de la République.

Ce parcours s'est décliné sur plusieurs jours :

- Le 30 mai au sein du Pôle Population Education Solidarité, par la présentation des services de la Petite Enfance, le CCAS, l'Etat-civil et le Réseau Municipal de Soutien à la Parentalité.
- Le 7 juin au sein de la Médiathèques des Coulanges, par la visite de la médiathèque qui s'est conclu par moment convivial en présence de Mme SELLAIAH et de Mme LAVITAL élus de la Ville.
- Le 14 juin au sein de l'Hôtel de ville, par la visite de l'Hôtel de ville avec une présentation de l'histoire de Gonesse par le service Patrimoine (visite des salles de réunion dont celle du Conseil Municipal).

Pour information complémentaire :

30 personnes ont bénéficiés des ASL (27 Femmes et 3 Hommes), dont 3 personnes sont sorties en emploi, 4 en formation (CBP, Ofii) et 3 personnes ont été positionnées sur le Delf dans la démarche d'obtention du titre de séjour.

Le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles

Le 28 janvier 2016, le Conseil Municipal de Gonesse a voté une délibération instaurant un C.D.D.F. Cette instance est issue de la loi du 5 Mars 2007 relative à la prévention de la délinquance (article 9). C'est un outil d'aide et de soutien à la parentalité à destination des familles confrontées à des difficultés pour exercer leur autorité parentale.

Ce conseil vise à entendre une famille, l'informer de ses droits et devoirs envers l'enfant et lui adresser des recommandations destinées à prévenir des comportements susceptibles de mettre l'enfant en danger ou de causer des troubles pour autrui. « De nature préventive, les actions d'aide à la parentalité proposées dans le cadre du C.D.D.F concourent à une prise de conscience et une valorisation de l'autorité parentale et de la fonction éducative. »

Instance du C.D.D.F : Le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles a pu se réunir à 3 reprises :

25 Mai, 28 Septembre et 23 Novembre 2022 où une situation a pu être exposées respectivement à chaque séance.

Le référent C.D.D.F. a pris ses fonctions le 20 juin 2022, il coordonne également le dispositif A.C.T.E. Il a pour fonction d'évaluer et d'accompagner des jeunes âgés de 11 à 17 ans et leurs familles orientés au C.D.D.F, en collaboration étroite avec le coordinateur du Réseau municipal de Soutien à la Parentalité, les autres services municipaux et les partenaires locaux : la Police Nationale, les psychologues du P.A.E.J et le Service Social Départementale.

Depuis juin 2022, le Référent C.D.D.F. a réalisé :

29 Entretiens jeunes et/ou familles réalisées,

13 Rencontres partenaires (avec les établissements scolaires ; les travailleurs sociaux, les professionnels des MDH, la Police Nationale...),

51 Investigations téléphoniques (avec les familles, les établissements scolaires ; les travailleurs sociaux en lien avec la famille ; Les animateurs des Maisons Des Habitants ; les psychologues et le Service Social Départementale.

Deux contrats C.D.D.F. ont été signés par les familles et le jeune. **4 situations de jeunes** ont été présentées dans le cadre d'un C.D.D.F.

En 2022, un accompagnement CDDF a été sollicité pour 4 adolescents et 3/4 d'entre eux ont pu bénéficier d'un accompagnement.

3 familles ont été suivies:

- Une a été orientée vers le P.R.E, le P.A.E.J, le C.C.A.S, le Service Logement, Le Service de Maintien A Domicile et LE P.I.O ;
- Une famille est orientée vers l'Agence Civile, le C.I.O et le C.C.A.S ;
- Une dont le jeune a fait l'objet d'un rappel à l'ordre (au sein de l'instance C.D.D.F) a été orientée vers le P.R.I.J.

Situation scolaire des jeunes : un est scolarisé, un est en situation d'alternance et un autre a été exclu de son collège (rescolarisé en 01/23).

8 partenaires ont été mobilisés dans le cadre d'accompagnement complémentaire afin de répondre aux objectifs convenus lors des C.D.D.F avec les familles.

Parallèlement, aux instances CDDF, deux des jeunes ont été convoqués par le juge des enfants (un dans le cadre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative et l'autre en attente d'une décision de justice par le tribunal judiciaire).

Répartition par âge et sexe :

Tranche d'âge	Masculin	Féminin	Total
11 à 14 ans	1	0	1
15 à 17 ans	3	0	3
			4

Répartition par quartier :

Quartier	Total
La Fauconnière	1
Centre-ville	
Les Marronniers	1
Saint- Blin	1
La Madeleine	
Orgemont	1
	4

Répartition par domaine d'accompagnement :

Domaine	Total
Parentalité	2
Educatif	2
Scolaire	2
Santé	1
Culturel	
Sport	1
Social	2
	10